

## Le multi-accueil de Sèvres-Anxaumont

Pour les communes de Saint-Julien-l'Ars, Bignoux, Bonnes, La Chapelle-Moulière, Lavoux, Liniers, Pouillé, Savigny-Lévescault, Sèvres-Anxaumont et Tercé.

Il s'agit d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant qui assure un accueil collectif, régulier ou occasionnel, d'enfants dès l'âge de 10 semaines jusqu'à la date d'anniversaire de 4 ans.

Il est agréé pour 20 places et accueille prioritairement les enfants habitant les communes de Saint-Julien-l'Ars, Bignoux, Bonnes, La Chapelle-Moulière, Lavoux, Liniers, Pouillé, Savigny-Lévescault, Sèvres-Anxaumont et Tercé.

Le multi-accueil propose trois modes d'accueil :

- l'accueil régulier,
- l'accueil occasionnel
- l'accueil d'urgence.

Le multi-accueil sera fermé 8 semaines par an (4 semaines en été : dernière semaine de juillet et 3 premières semaines d'août et une semaine à chaque vacances scolaires) et certaines journées sur décision de la Présidence de la Communauté de communes.

L'admission : la décision d'admission est prise par une commission sur la base du dossier de préinscription et en fonction d'une grille d'admission.



Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout  
accepter

Personnaliser